Publié le

ID: 021-212104251-20250925-DEL\_2025\_66-DE

## VILLE DE MONTBARD B.P. 90 21506 MONTBARD CEDEX Tél. 03.80.92.01.34

### EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

CONSEIL MUNICIPAL MERCREDI 24 SEPTEMBRE 2025

Le Conseil Municipal de la Commune de Montbard, dûment convoqué le 18 septembre 2025 par le Maire, Laurence PORTE, s'est réuni le 24 septembre 2025 en salle du Conseil à l'Hôtel-de-Ville.

<u>Présents</u>: Laurence PORTE, Aurélio RIBEIRO, Danielle MATHIOT, Abdaka SIRAT, Maryse NADALIN, Martial VINCENT, Marc GALZENATI, Sandra VAUTRAIN, Bernard NICOLAS, Brigitte FOGLIA, Dominique ALAINÉ, Béatrice QUILLOUX, Francisca BARREIRA, Mireille POIRROTTE, Joël GRAPIN, Patricia PARISSE, Sylvie GOYARD, Ahmed KELATI.

<u>Excusés ayant donné pouvoir</u>: Valérie MONTAGNE à Danielle MATHIOT, Fabien DEBENATH à Marc GALZENATI, Thierry MOUGEOT à Martial VINCENT, Jean-Pierre RIFLER à Laurence PORTE, Béatrice PARISOT à Maryse NADALIN, Céline AUBLIN à Aurélio RIBEIRO, Bruno DIANO à Sylvie GOYARD

Absents: Jordan LE CARO, Aurore LAPLANCHE, Magalie RAEVENS, Maryline DECOURSIERE

# <u>2025.66 – Réfection de la chaussée - quartier des Castors : validation du plan de financement et demande de subvention auprès du Conseil Départemental de la Côte-d'Or</u>

Rapporteur: Martial VINCENT

**Considérant** que les travaux de réfection de la chaussée de la rue des Fleurs, rue Ampère, rue des Castors, rue Michelet et rue du Square sont prévus en 2026.

#### Considérant qu'ils comprendront :

- rabotage de la chaussée existante
- pose de nouvelles bordures
- changement des tampons fontes
- réalisation de l'enrobé

### Le Conseil Municipal

Après en avoir délibéré et à l'unanimité des membres présents ou représentés,

- **approuve** le projet de réfection de la chaussée pour la rue des Fleurs, rue Ampère, rue des Castors, rue Michelet et rue du Square pour un montant global estimé à **116 424.00€ HT**
- valide le plan de financement prévisionnel suivant :

TRAVAUX	MONTANT HT	SUBVENTIONS SOLLICITÉES	MONTANT
Préparation du chantier Voirie	6 500€ 99 340€	Conseil Départemental AAP Voirie (25.77%)	30 000€
Divers et imprévus (10%)	10 584€	Ville de MONTBARD (74.23%)	86 424€
TOTAL	116 424€	TOTAL	116 424€

- **sollicite** le concours du Conseil Départemental dans le cadre du dispositif des Appels à projets 2025 « Voirie Communale » à hauteur de 30 000€
- certifie que les travaux portent sur des voies communales
- précise que les dépenses seront inscrites à la section investissement du budget 2026 de la commune,
- s'engage à ne solliciter aucun autre programme d'aide du Conseil Départemental au titre de ce projet,
- s'engage à ne pas commencer les travaux avant l'attribution de la subvention